
guide des éco manifestations

Conseil Général de l'Ariège

Hôtel du Département
BP 23
9000 Foix
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Séverine Navarro
snavarro@cg09.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Suite à un atelier thématique «les éco manifestations» organisé dans le cadre du plan de prévention, les participants (collectivités à compétence déchets, syndicats de collecte et traitement, fédérations sportives, Agence de Développement Touristique, Parc Naturel Régional ..) ont émis le souhait de créer un guide des éco manifestations au niveau départemental.

Ce guide permet aux organisateurs de manifestations sportives et / ou culturelles d'avoir une trame d'actions à mener avant, pendant et après la manifestation pour limiter la quantité de déchets produits, mieux trier....

Ce guide s'inspire des divers guides nationaux existants (guide ADEME, guide ARPE ...) et est adapté au contexte départemental (adresses, réseaux départementaux ...).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de ce guide est de prolonger les gestes éco citoyens réalisés quotidiennement dans le cadre des manifestations culturelles ou sportives.

Ainsi, ce guide pourrait permettre, s'il est utilisé comme un réel outil de travail, de diminuer la production de déchets, de réduire les consommations en énergie, en eau, réduire les pollutions générées par les transports....

Résultats quantitatifs

Résultat quantitatif difficile à identifier, plutôt sur du ressenti par les organisateurs de manifestations.

Résultats qualitatifs

Le guide a été distribué à grande échelle (1500 exemplaires) : dans toutes les communes, communautés de communes, collectivités à compétence déchets, Agence de Développement Touristique, Parc Naturel Régional. L'Agence de Développement Touristique peuvent servir de relais lorsque les associations leur déposent le dossier pour être classée "manifestation verte", cette distinction étant liée à l'existence d'une charte engageante pour les associations.

Le PNR, lui aussi dans le cadre des manifestations vertes met à disposition des associations du matériel (gobelets réutilisables, rubalise biodégradable, poubelle de tri ...) et donc paraît être un relai incontournable.

Toutes les associations ont connaissance de ce guide et sont donc sensibilisées.

Pour accéder au guide, sur le site internet du CG09 aller dans la rubrique "zoom sur les publications ", puis dans l'encart "publication " en bas de la page sélectionner avec le menu déroulant "guide", cliquer ensuite sur "guide pratique : les écomanifestations".

MISE EN OEUVRE

Planning

Fin 2011 : décision du groupe de travail "les éco manifestations" de réaliser un guide départemental de bonnes pratiques dans les manifestations sportives et culturelles de l'Ariège

Courant 2012 : travail de l'animateur sur le contenu du guide, adapté au contexte ariégeois

Fin 2012 : validation par le groupe de travail, envoi au service communication du Conseil général pour adaptation charte graphique

1er trimestre 2013 : document transmis à l'agence de communication

Août 2013 : réception des 1500 exemplaires du guide

Moyens humains

Environ 40 jours de travail pour la rédaction du guide

3 semaines pour l'agence de communication pour la mise en page, la recherche d'image au format adapté, l'impression

Moyens financiers

Pour 1500 exemplaires :

- 1800 € pour l'exécution de l'agence de communication (mise en forme d'un document word fournit par le Conseil général)
- 1050 € pour l'impression
- 900 € pour les envois

Moyens techniques

Agence de communication

Partenaires mobilisés

Tous les acteurs de groupe de travail "les écomanifestations" :

- collectivités à compétence déchets
- syndicats de collecte et traitement
- Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
- Agence de Développement Touristique d'Ariège Pyrénées
- Direction de la Culture de l'Education et du Patrimoine du CG
- Comité Départemental Olympique et Sportif

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le guide est inspiré des guides nationaux tels que ceux de l'ADEME ou de l'Arpe mais adapté au contexte départemental.

locations de vaisselle, les sites de covoiturage ...

Difficultés rencontrées

Unique dans le département, répond aux attentes de certaines associations

Recommandations éventuelles

Faire valider toutes les informations par les partenaires (notamment adresses mail et n° de téléphone) pour ne pas faire d'erreur d'aiguillage envers les associations.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ASSOCIATIONS | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Février 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON
veronique.mathevon@ademe.fr
Direction régionale Occitanie